



Actualités

<http://preprod.creonnais.alienor.com/actualites/>

Enquête Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Mise en place d'une zone à faibles émissions - mobilités

Suite à la loi « Climat et résilience » adoptée en août 2021, une zone à faibles émissions mobilités (ZFE) sera instaurée sur tout l'intra-rocade de la Métropole bordelaise au 1er janvier 2025. Concrètement, la ZFE sera réservée aux véhicules les moins polluants.

Les déplacements des artisans, ainsi que ceux de leur clientèle et de leurs fournisseurs pourront être contraints par cette nouvelle réglementation : accès aux chantiers, à l'atelier, magasin, livraison auprès de vos clients...

Connaître leurs pratiques permettra aux chambres consulaires et leurs partenaires de porter la voix de l'Artisanat et de défendre vos intérêts.

Les réponses nous permettront de remonter à Bordeaux Métropole des propositions adaptés et un calendrier qui laisse le temps au plus grand nombre de se mettre en conformité.

Pour répondre à l'enquête, cliquez ici : <https://s1.sphinxonline.net/surveysurvey/s/2nbqws>

[Retour à la liste des actualités](#)